

PETR du Pays du Lunévellois**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026****MISE A JOUR LE 24/11/2025****PRÉAMBULE**

Pour les syndicats mixtes fermés, dès lors qu'ils comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, la disposition relative à l'organisation d'un débat s'applique (art. L 5711-1, L5212-15 et L 5212-36). Cette disposition est également précisée dans le point I.2 du Règlement Budgétaire et financier du PETR.

Le DOB doit permettre d'instaurer une discussion au sein du comité sur les priorités et les évolutions de la collectivité.

Le DOB n'a pas de caractère exécutoire et décisionnel mais doit donner lieu à délibération attestant alors le respect de la loi.

CONTEXTE

Le PETR du Pays du Lunévellois est financé par la contribution de ses membres, des subventions, et perçoit directement depuis le 1^{er} juillet 2018 le versement transport pour sa politique Mobilité-Transport.

Le PETR est reconnu pour la mobilisation de son ingénierie en accompagnement des porteurs de projet du territoire qu'ils soient publics ou privés. Ainsi, le Département poursuit son accompagnement financier pour l'ensemble des postes des agents du Pays.

2024 aura été une année qui aura permis de relancer les différents programmes dans un bon dynamisme avec une équipe au complet et stable. L'année aura permis de s'identifier comme un véritable Territoire de Projet.

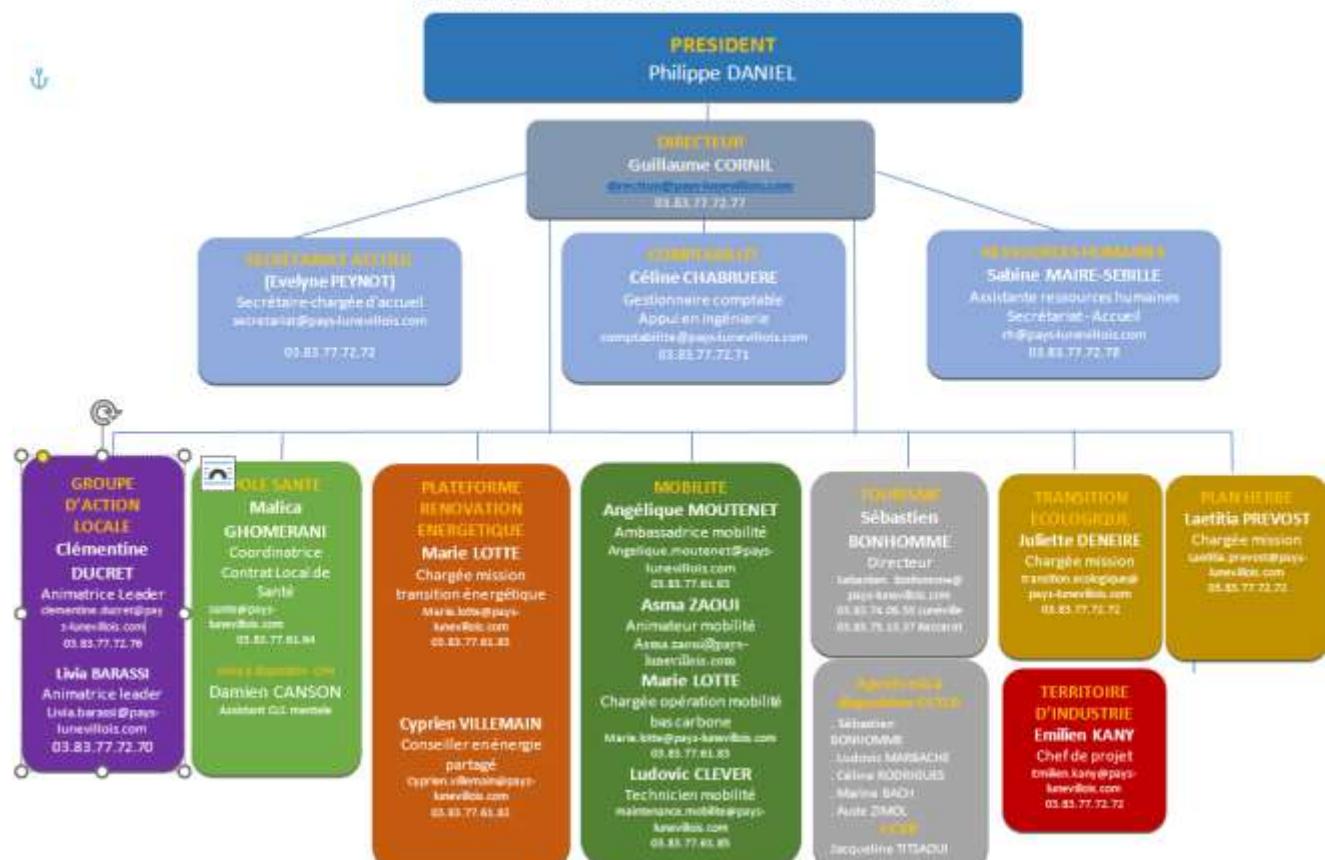
PRESENTATION DE LA STRUCTURE

SERVICES OPERATIONNELS	ACTIONS PHARES
Plateforme Energétique	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller en Energie Partagé • Plateforme de la rénovation énergétique
LEADER	<ul style="list-style-type: none"> • Programme LEADER
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • DSP transport urbain • Transport à la demande • Covoiturage • Autopartage • Aires de covoiturage • Autostop organisé • Transport solidaire • Schéma directeur cyclable
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat Local de Santé • Contrat Local de Santé Mentale
Transition Ecologique	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat d'Objectifs Territorial
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Communication et promotion touristique • Gestion des Maisons du tourisme
Territoires d'industrie	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de territoires d'industrie

PERSONNEL :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Agents titulaires de catégorie B	<u>2</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>2</u>
Agents titulaires de catégorie C	<u>3</u> (dont <u>1</u> en disponibilité)	<u>4</u> (dont <u>1</u> en disponibilité)	<u>5</u> (dont <u>1</u> en disponibilité)	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>4</u>
Contractuels de droit public	<u>7</u>	<u>6</u>	<u>6</u>	<u>8</u>	<u>7</u>	<u>8</u>
Catégorie A	<u>5</u>	<u>4</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>5</u>	<u>6</u>
Catégorie B	<u>2</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>2</u>
Agents mis à disposition avec incidence financière	<u>0</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>1</u>	<u>1</u>
Agents mis à disposition sans incidence financière	<u>8</u>	<u>7</u>	<u>8</u>	<u>6</u>	<u>5</u>	<u>5</u>
TOTAL AGENTS PRESENTS	<u>11</u>	<u>12</u>	<u>15</u>	<u>14</u>	<u>14</u>	<u>15</u>
Total agents permanents en équivalence temps plein	<u>9,7</u>	<u>10,9</u>	<u>11,4</u>	<u>11,8</u>	<u>12,8</u>	<u>13,8</u>
Avec incidence financière						

ORGANIGRAMME DU PAYS DU LUNEVILLOIS – Janvier 2026



2025	
Arrivée →	MARS : Livia BARASSI - Animatrice-gestionnaire LEADER Juliette DENEIRE - chargée de mission COT Cyprien VILLEMAIN – Econome de flux NOVEMBRE : Asma ZAOUI – animatrice mobilité
Départ →	SEPTEMBRE : Arthur DORE – animateur mobilité

2026 :

- Arrivée de Laetitia PREVOST au poste chargée de mission plan herbe

L'ensemble de la masse salariale est imputé au budget principal avant d'être « remboursé » par les budgets annexes. Les quotes-parts par poste sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

	QUOTE PART BUDGET PRINCIPAL	QUOTE PART BUDGET MOBILITE	QUOTE PART BUDGET TOURISME	SUBVENTIONS
DIRECTION	50%	45%	5%	Ingénierie Département Ingénierie Région
DIRECTION TOURISME MAD par CCTLB			100 %	Ingénierie Département
Chargé de mission TE/mobilité	50%	50%		Ingénierie Département
Chargée de mission Transition écologique	100%			ADEME
AMBASSADRICE MOB		100%		
Agent de maintenance MOB		100%		
Econome de flux	100%			ACTEE (chêne) 60%
ANIMATEUR LEADER	100%			Europe (90%)
GESTIONNAIRE LEADER	100%			Europe (90%)
COORDONNATEUR CLS	100%			ARS (8%) Ingénierie Région Ingénierie Département
COORDONNATRICE CLSM	MAD GRA-CIEUSE			100% CPN ARS
SECRETARIAT CLSM	MAD GRA-CIEUSE			100% CPN ARS
SECRETARIAT	60%	35%	5%	Ingénierie Département
COMPTABILITE	50%	45%	5%	Ingénierie Département

La masse salariale 2025 s'élève à 503 713 €. Les subventions perçues pour l'ingénierie sont de 182 486 € :

- 12 500 € par l'ARS
- 42 313 € par la Région
- 39 208 € par le Conseil Départemental 54
- 21 836 € par l'Europe
- 37 500 € par l'ADEME
- 29 129 € par ACTEE

Des mises à disposition formelles d'agents des communautés de communes sont réalisées dans le cadre des missions du Tourisme qui sont confiées au PETR.

ASPECTS BUDGETAIRES

COTISATIONS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES MEMBRES

Le présent tableau est calculé sur la population DGF 2025.

							Cotisations reversées intégralement CONVENTIONS 3 ANS
	Nombre d'hab. BASE DGF	Budget principal dont CLS LEADER	Plateforme	Mobilité	IPL	Mission Locale	Maison du Tourisme
Cotisations CC sur la base habitants DGF	76861	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,25 €	1,52 €	1,65 €

Pour rappel :

	Nombre d'hab. BASE DGF	Budget principal	Plateforme	Mobilité	IPL	Mission Locale	Maison du Tourisme
2025	77002	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,25 €	1,52 €	1,65 €
2024	77388	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,25 €	1,52 €	1,65 €
2023	77768	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,16 €	1,52 €	1,15 €
2022	78125	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,16 €	1,52 €	1,05 €
2021	78766	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,16 €	1,52 €	1,05 €
2020	79374	2,12 €	0,96 €	Versement mobilité	0,16 €	1,52 €	1,05 €
2019	79918	2,12 €		Versement mobilité	0,16 €	1,52 €	1,05 €
2018	80193	2,12 €		Versement mobilité	0,16 €	1,52 €	1,05 €
2017	79150	2,23 €		0,53 €	0,16 €	1,52 €	1,05 €

Le PETR dispose de 3 budgets : le budget principal élaboré selon les règles comptables du service public administratif M57, et deux budgets annexes : Transport/Mobilité selon les règles comptables du service public à caractère industriel et commercial M43 et Maison du Tourisme du service public administratif M57 avec pour la partie commerciale (régie de recettes) un régime réel de TVA.

EMPRUNT

Dans le cadre du financement des travaux d'aménagement relatifs aux gares, deux prêts ont été contractés pour un montant total de 265 000 euros.

Le premier réalisé auprès de la Caisse d'Epargne assure le financement de la gare de Bayon-Virecourt :

- Montant emprunté : **140 000,00 €**
- Date du prêt : **05/11/2018**
- Durée d'amortissement : 10 ans
- Taux fixe : **1.19%**
- Annuité : **14 870,32**

Date d'échéance	Capital de départ	Amortissement	Intérêts	Capital restant dû
05/02/2026	43 760.01	3 587.39	130.19	40 172.62
05/05/2026	40 172.62	3 598.07	119.51	36 574.55
05/08/2026	36 574.55	3 608.77	108.81	32 965.78
05/11/2026	32 965.78	3 619.51	98.07	29 346.27
Année 2026 :		14 413.74	456.58	

Le second effectué auprès du Crédit Mutuel concerne le financement des travaux de la gare de Baccarat :

- Montant emprunté : **125 000,00 €**
- Date du prêt : **04/07/2020**
- Durée d'amortissement : 10 ans
- Taux fixe : **0.94%**
- Annuité : **13 111,36**

Date d'échéance	Capital de départ	Amortissement	Intérêts	Capital restant dû
30/03/2026	57 704.44	3 142.23	135.61	54 562.21
30/06/2026	54 562.21	3 149.62	128.22	51 412.59
30/09/2026	51 412.59	3 157.02	120.82	48 255.57
30/12/2026	48 255.57	3 164.44	113.40	45 091.13
Année 2026 :		12 613.31	498.05	

Dans le cadre des transferts de la compétence mobilité, le PETR a donc repris pour son compte les remboursements d'emprunts liés au transport urbain qui avaient été contractés par la CCTLB.

Tableau des emprunts repris :

Organisme prêteur	n° contrat	Montant emprunté	Date du 1er remboursement	Taux (en %)	Durée (en années)	Etat
Caisse d'Epargne	7081745	26200	25/11/2008	4,85	25	Fin en 2032

Etat des emprunts pour 2026 :

Date d'échéance	Capital de départ	Amortissement	Intérêts	Capital restant dû
25/11/2026	7 336	1 048	355.80	6 288
Année 2026 :		1 048	355.80	

POLITIQUES RECONDUITES DANS LE CADRE DE CONVENTIONS

Base de population DGF 2025 = 76 861 habitants

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOUTIEN À L'ENTREPRENARIAT

Poursuite du partenariat avec Initiative en Pays Lunéillois (IPL) avec application de la convention triennale 2024-2025-2026. Proposition financière basée sur la reconduite de la subvention pratiquée sur la dernière convention.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Soutien au fonctionnement de la plateforme d'initiative IPL	19 215,25 €	Cotisation spécifique CC (0.25€ par habitant)

INSERTION, EMPLOI, SOLIDARITÉ

Poursuite du partenariat avec la Mission locale du Lunéillois et le CIDFF avec application des conventions triennales 2024-2025-2026. Les propositions ci-après sont basées sur la reconduite des subventions pratiquées sur la dernière convention.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Convention avec la Mission locale du Lunéillois	116 555,12 €	Cotisation spécifique CC (1.52 € par habitant)
Convention avec le CIDFF	26 000,00 €	Fonds de cotisations Pays (Soit 0.323 € / habitant)

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DU LUNÉILLOIS

Le Conseil de développement représente au sein du PETR le secteur privé et la société civile. Il est associé aux travaux du PETR et siège avec une voix consultative au sein des instances de gouvernance du PETR.

Comme prévu dans la convention de partenariat avec le PETR, une partie de l'ingénierie du Pays peut être dédiée à l'animation des travaux du conseil de développement et une subvention annuelle est versée pour doter l'association des moyens nécessaires à la réalisation de ses objectifs de l'année.

Depuis 2019, le conseil de développement n'a pas jugé utile de solliciter le Pays pour le versement de la subvention. En effet, l'association n'a pas été en mesure de proposer une activité régulière par manque de temps de ses membres.

Convention avec le CDPL	100 €	Fonds de cotisations Pays
-------------------------	--------------	---------------------------

BILAN 2025, ORIENTATION 2026 et IMPACT BUDGÉTAIRE 2026

PROJET DE TERRITOIRE

Bilan 2025

- Concordance du projet avec les actions réalisées :
 - o Territoires d'industrie en lien avec la priorité n°1
 - o Programme LEADER en lien avec la priorité n°1
 - o La signature du contrat local de santé en lien avec la priorité n°3
 - o Elaboration du schéma cyclable et des pôles multimodaux en lien avec la priorité n°4
 - o Audit touristique et stratégie de communication en lien avec la priorité n°5
 - o Engagement dans le COT en lien avec la priorité n°6
 - o Accompagnement des OPAH, bourg centre et petites villes de demain en lien avec la priorité n°7
 - o Communication sur les atouts du territoire en lien avec la priorité n°9

Orientation 2026

- Faire vivre le projet de territoire
- Acculturer les nouveaux élus

Impact budgétaire 2026

- Néant

PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Bilan 2025

- Accompagnement de certains projets en coordonnant des réunions projets/financeurs.
- Suivi d'un avenant intégrant l'ensemble des projets connus en lien avec la transition écologique

Orientation 2026

- Accompagnement et coordination des projets

TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Bilan 2025 :

- 1 Comité de pilotage de reprise du programme par le chef de projet en janvier 2025
- 1 Comité de pilotage programmé au 26 février 2026, réunissant les Communautés de Communes ainsi que les partenaires
- 4 Copil pour déterminer les orientations stratégiques des différents projets (étude foncière et développement nouvelle filière)
- 4 Cotech afin de valider et ajuster le cours des dossiers avec les techniciens des 4 EPCI
- Organisation ou co-organisation de 6 évènements sur l'année (Transition, rencontres économiques, programme TI, ...)

- Visites d'entreprises et CC pour échanger sur les besoins et dynamiques des territoires ainsi que les projets en lien avec Territoires d'Industrie.
- Publications et partages d'informations sur les réseaux
- Interventions et de présentation du programme Territoires d'Industrie (conseil communautaire, conférence des maires, ...)

Relations avec acteurs locaux

97 structures rencontrées (élus, techniciens, entreprises, partenaires) dans le cadre d'entretiens, rendez-vous ou réunion de travail.

Dont la moitié mobilisée sur des évènements et actions concrètes

Transition

60 entreprises du territoire ont été sollicitées pour sonder les intérêts et projets en développement du photovoltaïque.

Innovation

4 évènements organisés pour renforcer la connaissance et l'attrait du territoire pour le développement de la filière bois/paille.

Compétences

10 partenaires de l'Emploi / Formation rencontrés pour affiner ma connaissance des projets en place et de l'offre de formation. Confirmation auprès d'eux de mon rôle de relai des dispositifs auprès des entreprises.

1 visite d'entreprise avec l'E2C (Fromagerie de Blâmont)

2 projets d'organisation d'évènement en partenariat avec le lycée Boutet de Monvel

Foncier

1 étude d'opportunité qui permet aux élus de trancher et s'engager collectivement sur un projet de territoire.

31 entreprises et professionnels du territoire sollicités pour identifier leurs besoins et obtenir des retours d'expérience

1 projet d'organisation d'évènement sur les possibilités de développement économique dans le cadre de la règlementation foncière

Communication

20 communications mails envoyées aux CC pour informations suivi de projets

22 publications et repartages sur la page LinkedIn

Perspectives 2025

11 fiches actions à poursuivre et développer sur l'année à venir

7 nouvelles fiches actions à labelliser et à mettre en place sur le territoire

Transitions

Suivi plans de mobilité territoriale

Décarbonation PACTE Industrie

Compétences

Projet Escape Lun' Lycée Boutet de Monvel

Réacculturer les élus aux métiers de l'industrie – Visite Boutet de Monvel

Mise en lumière des formations industrielles territoriales : réalisation vidéo métiers industriels

Semaine de l'Industrie : coordonner la mise en place d'actions sur le territoire

Innovation

Développement de la visibilité du réseau Lun'Eco

Soutenir et promouvoir l'innovation dans les entreprises industrielles – Création d'une bourse à l'innovation

Foncier

Sobriété foncière : évènements en collaboration TI Sud Lorraine – élus et professionnels

Deux études vont également être achevées sur le premier trimestre 2026.

I. Projet de stratégie foncière – développement de zones économiques

Identification de 4 sites sur le Pays du Lunéillois et de production d'une feuille de route opérationnelle pour chacun des sites

Montant estimé de l'étude (suite 1er devis) : 45k€ / L'ANCT s'est engagée sur un taux de financement à hauteur de 80%.

2. Projet de développement de filière à partir de matériaux biosourcés (bois-paille)

Montant de l'étude : 60k€ HT

L'étude est financée par le fonds Leader, la Banque des Territoires, l'Ademe et le PETR (reste à charge obligatoire)

CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL ÉCOLOGIQUE

Réalisé en 2025 (CAE : Climat, Air, Energie – ECI : économie circulaire)

Des actions mutualisées sur les 4 communautés de communes

I. Etudier la possibilité de développer une filière autour du réemploi de matériaux de construction / déconstruction en montant un projet de matériau authèque sur le territoire

Le groupement de bureau d'étude en charge de la mission : Ginger Deleo Recovering (titulaire) et Sur la Planche (cotraitant).

Les bureaux d'étude mènent les missions suivantes :

* Etude d'opportunité :

- Evaluer la demande à l'échelle du territoire.
- Identifier les gisements mobilisables.
- Recenser les acteurs présents sur le territoire afin d'identifier et favoriser l'émergence de collaborations et de synergies.

* Etude de faisabilité (optionnelle) :

- Etablir un scénario suffisamment abouti et détaillé pour être directement mobilisable.
- Etablir un plan de communication concret.

2. Mener une étude d'opportunité de développement de filière autour du gisement bois et paille pour la fabrication de matériaux biosourcés et de bois énergie

Le groupement de bureau d'étude en charge de la mission : Ceresco (titulaire) et FRD Codem (cotraitant).

Etude d'opportunité et réalisation de plans d'actions :

- Estimer le gisement bois et paille disponible
- Identifier les besoins, élaborer des stratégies de développement des filière, coconstruire un plan d'action opérationnel.
- Animer et accueillir agents et élus sur le sujet

Des animations :

- Voyage d'étude à l'unité de production de la manufacture bois paille de Villefranche sur Saône : 09/04/2025
 - Evènement d'animation autour des techniques d'utilisation des matériaux biosourcés dans la construction – rénovation à Einville-au-Jard : 03/07/2025
 - Journée thématique sur les matériaux biosourcés pour les projets de rénovations et de construction : 23/09/2025
 - Evènement à Flins sur la place des matériaux biosourcés dans les marchés publics. Visite de chantier, retours d'expériences et interventions. A destination des élus, entreprises, partenaires
3. Soutenir le développement d'une filière de maraîchage légumes plein champs sur le territoire en s'appuyant sur étude d'opportunité à l'échelle du PETR du Lunéillois

Le groupement de bureau d'étude en charge de la mission : la Chambre d'Agriculture 54 (titulaire) et l'association planète légumes, fleurs & plantes (cotraitant).

Les bureaux d'étude ont mené la mission suivante :

- Etude de la demande en légumes auprès des acheteurs
- Un état des lieux de la production de légumes actuelle

Les résultats de l'étude ont été rendu à la CCTLB. Des temps de travail ont/vont avoir lieu entre les bureaux d'études, le PETR et la CCTLB pour mettre en œuvre les pistes d'actions identifiées comme nécessaires à la suite de l'étude pour structurer la filière.

4. Elaborer et mettre en œuvre un Plan Herbe à l'échelle du PETR du Lunéillois

L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le département de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture, la métropole du Grand Nancy, le Pays Terre de Lorraine, le Pays du Lunéillois et la communauté de communes de Sel et Vermois se sont unis afin de permettre le Plan Herbe. Ce plan vise à soutenir l'élevage à l'herbe et à préserver les prairies, véritables alliées la ressource en eau.

5. Créer une cuisine centrale et mettre en lien l'approvisionnement qualitatif local et lutte contre le gaspillage alimentaire

Le groupement de bureaux d'études retenus : Nouvelles Marges (titulaire) et Fludis (cotraitant).

Etude d'opportunité :

- Etat des lieux du fonctionnement des restaurations collectives du territoire
- Rendre compte de la demande et de l'offre

Etude de faisabilité (optionnelle) :

- Elaborer un scénario opérationnel et directement mobilisable

Les actions des communautés de communes

- ➔ Les communautés de communes avancent chacune dans leurs plans d'actions (Cf : DOB des communautés de communes). Le PETR est en appui pour coordonner et animer le programme.

Calendrier 2026

Etudier la possibilité de développer une filière autour du réemploi de matériaux de construction / déconstruction en montant un projet de matériauthèque sur le territoire

Phase 1 : Etude d'opportunité

Rendu de l'étude d'opportunité le 20/01/2026

Phase 2 : Etude de faisabilité

Rendu de l'étude de faisabilité le 10/03/2026

- Reste à charge du PETR du Pays du Lunéillois : 7 704 euros sur le budget du COT

Mener une étude d'opportunité de développement de filière autour du gisement bois et paille pour la fabrication de matériaux biosourcés et de bois énergie

- Bilan des scénarios et actions identifiées par les groupes de travail : 01/2026
- Comité de pilotage de restitution : 02/2026

- ➔ Reste à charge du PETR : 4953,10 euros sur enveloppe COT

Soutenir le développement d'une filière de maraîchage légumes plein champs sur le territoire en s'appuyant sur étude d'opportunité à l'échelle du PETR du Lunéillois

Mise en œuvre de :

- La communication autour de l'offre proposée par les producteurs
- La valorisation des sites de compostage auprès des maraîchers

- ➔ Reste à charge du PETR : 5000 euros sur enveloppe COT

Elaborer et mettre en œuvre un Plan Herbe à l'échelle du PETR du Lunéillois

- Calendrier
- Réalisation d'un état des lieux des surfaces et des types de prairies sur le territoire et proposition d'outils pour maintenir les surfaces en herbe.
- Une chargée de mission prendra fonction afin d'assurer les missions du projet en janvier 2026.

- ➔ Reste à charge du PETR : 10 000 euros + 18% du montant total de l'étude pris sur le budget COT

Créer une cuisine centrale et mettre en lien l'approvisionnement qualitatif local et lutte contre le gaspillage alimentaire

- Calendrier
- Réalisation de la phase d'opportunité de 12/2025 à 03/2026
- Réalisation de la phase de faisabilité (si souhait de poursuite) : 04/2026 à 11/2026

- ➔ Reste à charge par le PETR : 31 000 euros pris sur le budget COT

Mettre en place un salon biannuel du réemploi à destination du grand public

- Calendrier

Mise en place d'un salon du réemploi ayant pour objectifs de :

- Sensibiliser le grand public aux pratiques de réutilisation, d'upcycling et de réemploi,
- De partager au plus grand nombre les bonnes pratiques,
- De créer du lien entre public, professionnel et structure

Ce salon sera tournant sur les communautés de communes chaque année.

- ➔ Reste à charge pour le PETR : 15 700 euros

Proposer annuellement des actions de sensibilisation en matière de sobriété à destination des agents et élus du territoire

- Action à mettre en place avec les CC.
- ➔ Reste à charge pour le PETR : 3000 euros pris sur le budget COT

Organiser le partage d'expérience en matière de gestion différenciée des espaces verts et publics communaux

- Action à mettre en place avec les CC
- ➔ Reste à charge pour le PETR : 2000 euros pris sur le budget COT

AGRICULTURE ET TERRITOIRE

Une démarche de préservation de type « Plan Herbe » vise à élaborer un projet de territoire, multi-partenarial et spécifique au soutien de l'élevage à l'herbe et des prairies sur les zones à enjeux, en conciliant :

- Préservation du bon état des eaux, en particulier l'eau potable,
- Préservation de la biodiversité ;
- Adaptation et atténuation du changement climatique ;
- Renforcement de la résilience économique et écologique des exploitations d'élevage herbagères face aux aléas économiques et climatiques ;
- Réappropriation des qualités des produits issus de système herbagers par tous les consommateurs du territoire et développement de filières locales et longues.

Le bassin versant de la Meurthe comprend quatre communautés de communes (CC de Vezouze en Piémont, CC du Territoire de Lunéville à Baccarat, CC Meurthe Mortagne Moselle, CC du Pays du Sânon). De ce fait, **le PETR du Pays du Lunévillois** décide en 2025 de pouvoir développer des pratiques agroécologiques pour maintenir la qualité de l'eau. Dans le cadre du **Contrat d'Objectif Territorial** de transition écologique, le PETR du Pays du Lunévillois s'est engagé à mettre en place un « Plan Herbe » à l'échelle de l'ensemble du territoire pour accompagner les agriculteurs dans la prise en compte du changement climatique.

Il est proposé de conduire un plan herbe à l'échelle d'un périmètre large comprenant la Métropole du Grand Nancy, le Pays Terres de Lorraine et la communauté de communes du Sel et du Vermois en partenariat avec le département de Meurthe-et-Moselle, la chambre d'Agriculture et l'agence de Basin Rhin-Meuse.

Il sera constitué certains outils, analyses et réflexion à l'échelle de ce grand périmètre pour être ensuite discutés et déclinés à l'échelle locale des communautés de communes.

Une personne va être recrutée sur le territoire du Pays du Lunévillois à compter du 01 janvier 2026. Cette personne aura pour mission principale de coconstruire les différentes actions, de relayer localement les propositions faites par l'ensemble des partenaires et assurer concrètement et localement la réflexion et la mise en place des outils adéquat pour la préservation des surfaces en herbe.

Elle consacrera 100% de son activité à la mise en place et à l'animation du plan herbe.

Le plan d'actions sera établi par la chargée de mission dès le démarrage de son poste au 05 janvier 2026.

PÔLE LEADER

L'équipe d'animation et de gestion du programme LEADER, composée de deux agents, assure l'accompagnement des porteurs de projet afin de les aider à finaliser leurs démarches. Depuis 2024, la nouvelle plateforme numérique EUROPAC, dédiée au dépôt des demandes d'aide et des demandes de paiement, nécessite un accompagnement renforcé des porteurs, parfois confrontés à des difficultés liées à la fracture numérique.

L'équipe est également chargée de l'instruction des dossiers ainsi que de l'organisation des comités techniques et des comités de programmation qui se déroulent tout au long de l'année.

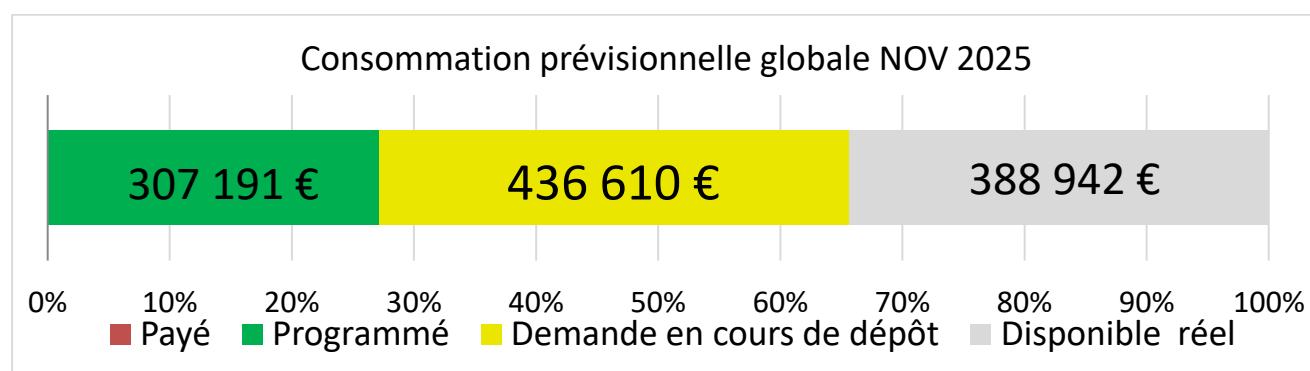
Bilan 2025 - Programmation 2023-2027

Le programme, mis en œuvre sur la période 2023–2027, bénéficie d'une enveloppe budgétaire globale de 1 132 744 €. Au 6 novembre 2025, la répartition des crédits se décompose comme suit :

- 307 191 € ont été programmés ;
- 436 610 € correspondent à des demandes en cours de dépôt et/ou d'instruction ;
- 388 942 € demeurent disponibles sur l'enveloppe initiale.

Les montants programmés, les dossiers déposés et en cours d'instructions représentent près de 66 % de l'enveloppe totale, traduisant une bonne dynamique de mise en œuvre du programme à mi-parcours.

À ce jour, le service instructeur ne dispose pas de la capacité techniques et règlementaires pour procéder au paiement des dossiers. Ainsi, aucun dossier à ce jour n'est payé pour la programmation actuelle. Un module de paiement est à ce jour en cours de développement et de déploiement par la Région Grand Est afin de permettre la mise en œuvre effective des règlements.



Orientations 2026

En 2026, les missions de l'équipe technique du GAL porteront, comme en 2025, sur l'animation du GAL et sur la gestion de la programmation 2023–2027.

Au cours de l'année 2026, l'équipe technique pourra également procéder à l'instruction des premières demandes de paiement ce qui entraînera le versement des subventions correspondantes.

La mise en œuvre de la stratégie LEADER pour cette nouvelle année nécessitera de :

- renforcer la dynamique de communication entamée depuis le début de la programmation, notamment sur promotion de la « FICHE ACTION 4 – Conforter l'animation du territoire vers les transitions durables et la solidarité territoriale »
- la formation de l'équipe technique sur les modalités d'instruction de demandes de paiement des dossiers.

Le PETR, porteur du GAL est accompagné financièrement par LEADER et sollicitera 83 920 € pour l'animation et la gestion 2026 dans le cadre de la programmation 2023-2027 (soit 80% des dépenses équivalant à 67 136 € de subventionnement LEADER).

Impact budgétaire PETR 2026 financé à 80% par LEADER

Salaires de deux agents à temps plein : 82 000 € (reste à charge PETR 20% : 16 400€)

Cotisation LEADER France abonnement : 750,00 € (reste à charge PETR 20% : 150€)

Cotisation abonnement Citoyens et territoires : 550€ (reste à charge PETR 20% : 110€)

Campagne de communication radio : 320€ (reste à charge PETR 20% : 64€)

Frais de bouche Comité de programmation d'installation septembre 2026
300€ (reste à charge PETR 20% soit 60 €)

Total dépenses 2026 : 83 920 €

Pris en charge LEADER (80%) : 67 136 €

Reste à charge PETR (20%) : 16 784€

MAISON DU TOURISME

Organisation de l'Office de Tourisme

Élaboration d'une stratégie de promotion touristique.

En 2025, la société Incognito a effectué un audit de l'Office de Tourisme du Pays du Lunéillois. Une des principales préconisations était de mettre en place une stratégie qui nous permettrait d'orienter nos décisions en termes de promotion.

Cette action se déroulera en trois temps, le premier qui a déjà été mené à bien, a été de demander aux quatre communautés de communes ayant délégué leur compétence tourisme au PETR de nous communiquer leurs attentes en matière de stratégie de promotion touristique. Le deuxième temps verra l'élaboration d'un cahier des charges, en collaboration avec une société d'audit, pour le recrutement d'un bureau d'étude. Enfin le troisième temps consistera en la création d'une stratégie de promotion touristique propre au Pays du Lunéillois.

La finalisation du cahier des charges est prévue pour la fin du premier semestre 2026 et la nouvelle stratégie de promotion sera dévoilée pour fin 2026.

Le cabinet Incognito a été consulté et propose, pour assister l'Office de Tourisme dans l'écriture du cahier des charges pour un montant de

Promotion papier et numérique

Revues de promotion touristique

La nouvelle stratégie de promotion touristique permettra à l'Office de Tourisme d'éditer une série de documents en accord avec celle-ci. Nous arrivons cependant au bout de notre stock de brochures thématique datant de 2018, en particulier de l'exemplaire patrimoine très demandée par nos visiteurs.

Les plans de Lunéville et Baccarat, également très appréciés sont obsolètes et demandent à être remplacés.

Les équipes de l'Office de Tourisme ont créé en interne et toujours pour répondre à la demande de notre public un guide d'interprétation des vitraux de l'église Saint Remy de Baccarat et un guide de visite de la cour des cristalleries.

Ces livrets sont imprimés par nos soins, un imprimeur professionnel apporterait une plus-value qualitative sans que le coût par exemplaire ne soit trop élevé.

Les documents 2026 ne seraient commandés qu'en petite quantité et ne serviraient qu'à la transition vers un ensemble complet mis en place en 2027.

Voici les différentes plaquettes à éditer :

- **Guide groupe : 700 € TTC.**
- **Guide des sites de visite : 500 €**
- **Guide Cour des Cristalleries : 500 € TTC.**
- **Guide d'interprétation des vitraux de Baccarat : 340,80 € TTC.**
- **Plans de Lunéville : 250 €**
- **Plans de Baccarat : 250 €**
- **Livret des animations estivales : 450 € TTC.**
- **Flyers promotionnels : 275 € TTC.**
- **Sets de table : 2200 € TTC.**

Site internet :

2025 a vu la création d'un nouveau logo pour l'Office de Tourisme. Notre site internet a gardé les codes couleurs de l'ancien, il conviendrait de le mettre à jour afin d'harmoniser le site internet avec le nouveau logo.

Illicoweb : 350 € TTC.

Campagne de communication EBRA

Afin de poursuivre le travail entrepris en 2024 et 2025, l'Office de Tourisme pourrait confier à la société EBRA plusieurs campagnes de communication :

- **Facebook – 2 700 € HT (montant 2025).**

6 campagnes FB Est Républicain.

- **Magazine découvertes estivales – 2 662 € HT (montant 2025).**

2 pages pour OT Lunéillois.

Formation numérique pour les acteurs touristiques :

Un sondage va être effectué dans les prochaines semaines afin de connaître les désirs de formations de la part des socio-professionnels de notre territoire.

Une fois les résultats analysés, 2 à 3 ateliers pourront être proposés. Afin de prévoir le budget pour ces animations, le montant retenu est celui de 2025.

3 demi-journées : 768€ TTC

Produits boutiques

Monnaie de Paris

Ce type de produit est fortement plébiscité par les collectionneurs comme par le grand public. En 2011, une première médaille reprenant visuellement les monuments de Baccarat et un souffleur avait été éditée par l'Office du Tourisme. Ce modèle a connu un franc succès et est épuisé depuis quelques années maintenant. L'idée serait de réaliser un nouveau modèle en lien avec la Manufacture Baccarat. Un autre modèle pourrait également être créé avec l'église Saint-Jacques en visuel.

4000 exemplaires (création comprise) : 6852€ TTC (frais de port compris), tarif 2025.

Prix unitaire : 1,68 TTC pour un prix de vente public à 3 €

Cartes postales

Nos bureaux d'accueil sont fréquemment questionnés quant à la vente de carte postale. Pour l'heure le stock que nous possédons est plus que vieillissant (Club cartophile de Lunéville) et ne séduit pas ou peu la clientèle. Nous orientons donc nos visiteurs vers d'autres lieux de vente, majoritairement les tabacs sans certitude qu'ils y aillent.

Une réflexion s'est donc opérée autour de la création de modèles voici les tarifs collectés en 2025 :

- **Une carte multi vue du territoire : 200 ex (créa + impression) pour une somme de 219€ TTC**
- **4 cartes illustrées (sites + gastronomie) pour un total de 907,20€ TTC (4 x200 ex.)**

Matériel salons, promotions et animations :

Matériel pour les salons

L'Office de Tourisme est amené à assurer ses missions de promotion sur des évènements ayant une place limitée à lui offrir, aussi pour assurer une bonne visibilité il conviendrait d'acquérir des visuels adaptés aux petites surfaces. Des rollups sont particulièrement adaptés dans ce cas précis.

2 rollups 60 x 200 sur planetrollup.fr : **144 € TTC**

Matériels de promotion

Les bureaux de l'Office de Tourisme se doivent d'être visibles depuis la rue afin d'inciter les visiteurs à entrer et de fournir des informations pertinentes aux passants en dehors des périodes d'ouverture.

Aussi il conviendrait de faire quelques ajustements sur nos devantures pour les rendre plus agréables.

- Remplacer le mot Maison par le mot Office au bureau de Baccarat :
- Le bureau de Lunéville a obtenu l'autorisation d'installer une flamme sur les barrières en bord de rue : Vistaprint : **126 € TTC**
- Complément de vitrophanie pour les deux bureaux, mise en place des numéros d'urgence (retour de l'audit) et remplacement du QR code Heeno par celui de notre site internet :

Petit équipement

Le désir des équipes des deux bureaux de l'Office de Tourisme est d'accueillir nos visiteurs avec convivialité. Peut-être serait-il envisageable d'acquérir des éléments de décosations adaptés aux grandes dates de l'année, Pâques, Halloween et Noël par exemple. Cela permettrait de ne plus avoir une décoration constante tout au long de l'année.

Montant : **300 € TTC.**

Formations du personnel :

Pour assurer au mieux leurs missions, les agents de l'Office de Tourisme ont besoin de se former tout au long de leur carrière, certaines formations sont gratuites comme celles assurées par le CNFPT, d'autres, proposées par des organisations professionnelles comme la FROTSI sont payantes. Voici les besoins pour 2026 :

- 1- Sébastien BONHOMME : formation management assurée par le CNFPT.
- 2- Ludovic MARBACHE : formation en anglais assurée par la FROTSI : **1372 €**
- 3- Équipe complète : formation Pylot Bridge, logiciel d'édition de documents à partir de la base de données SITLOR : assurée par DN Consultants : **1116 € TTC**
- 4- Équipe complète : formation gestion de la boutique : assurée par la FROTSI, cette formation est personnalisée pour l'Office de Tourisme : **1500 € TTC.**
- 5- Marine Bach et Aude Zimol : formation gestion des publics difficiles, assurée par le CNFPT.
- 6- Marine Bach : formation newsletter : assurée par le CNFPT.

En plus des considérations budgétaires, ces formations devront se faire sans remettre en cause le bon fonctionnement des deux bureaux de l'Office de Tourisme.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

1. Bilan de l'année 2025

1.1. Gouvernance et pilotage du CLS

L'année 2025 a été marquée par la tenue de 3 Comités de Pilotage (COPIL) du Contrat Local de Santé, organisés en avril, juin et décembre.

Dans la même dynamique, le CLS - via le partenariat du Pays du Lunévillois avec la radio locale RCM - a coordonné la réalisation de 3 interviews afin de mettre en lumière des actions et/ou initiatives menées sur le territoire. Une dizaine de thématiques, dont les porteurs sont identifiés et volontaires, peuvent faire l'objet d'un enregistrement sous forme d'entretien questions/réponses.

1.2 Bilan des fiches actions

FA 1 – Guichet unique de santé numérique du Pays du Lunévillois

- Livraison prévue pour le 13 décembre 2025. Présentation au COPIL du 15 décembre.

FA 3 – Promouvoir des accompagnements des personnes ayant une autonomie différente

Volet 1 : Journée de sensibilisation - grand public et élus

- Préparation d'une manifestation prévue pour 2026, menée avec le groupe de travail rassemblant des acteurs du secteur « perte et manque d'autonomie ».

Volet 2 : Stage de sensibilisation au handicap – formation initiale

- 30 étudiants de l'IFSI de Lunéville réaliseront une immersion de 2 jours en avril 2026.
- Présentation du projet réalisée aux structures du territoire. Recensement des places de stage en cours.

FA 4 – Journée de découverte du territoire - attractivité

- 1^{re} édition organisée le 12 juin 2025, réunissant 27 étudiants médicaux et paramédicaux.
Visite de la MPS de Gerbéviller et de la MHB.

FA 6 – Les alternatives pour faire face à la pénurie de professionnels de santé

- Campagne de communication affichage abris bus en préparation pour 2026

FA 7 – Offre de mobilité pour répondre aux besoins de santé

Transport solidaire en cours de déploiement. La phase de recherche de bénévoles sera lancée prochainement.

- Navettes service médicaux : expérimentation d'une navette supplémentaire sur certaines zones pour donner 2 possibilités/semaine aux utilisateurs de se rendre à Lunéville en TAD.
- Navettes évènement de santé : expérimentation sollicitée 2 fois sur 8 prévues.
- Coordination renforcée avec les partenaires pour adapter les horaires des actions santé aux solutions de mobilité du territoire.

FA 8 – Solutions itinérantes de santé – Mo'bilan santé

- Réflexion et construction en cours avec le porteur de projet pour cibler les actions et organiser le déploiement.
- Dossier LEADER déposé – demande de soutien pour le poste de travailleur social, coordinateur, conducteur,

FA 9 – Développer l'accessibilité à la parentalité

Volet 1 : Allez vers les familles éloignées de l'offre

- Participation active aux 4 CTG et coorganisations de réunions pour mobiliser les acteurs.
- Préparation d'une demi-journée de co-construction d'actions, déclinée par intercommunalité.

Volet 2 : Création d'un outil ressources commun

- Réflexions sur le contenu d'un livret de ressources du territoire, l'organisation de l'information et une stratégie de diffusion, suspendue en raison du développement d'une Maison de la Parentalité virtuelle par la CPTS de la Faïence et du Cristal.
- Intégration de la CPTS au groupe de travail du CLS pour mutualiser les réflexions et les outils.

FA 10 – Accompagnement des enfants au développement différent

Volet 1 : Renforcer les connaissances des professionnels

- Début de réflexion sur le contenu de la formation à destination des professionnels en contact avec les enfants au cours d'une journée scolaire.
- Désengagement de la porteuse de la fiche action en raison d'une incompréhension du rôle et des responsabilités.

Volet 2 : Offre de répit à destination des aidants des enfants au développement différent

- Recensement des besoins des familles pour proposer une offre de répit adaptée. Construction du sondage en cours.
- Recensement des ressources du territoire pour répondre aux besoins de répit en cours.

FA 11 – Activité physique au quotidien

- Evolution des modalités du dispositif Prescri'mouv.
- Etude en cours en vue de déployer des cours de danse pour lutter contre la dépression post partum au sein de la maternité du Centre hospitalier de Lunéville dans le cadre de la ligue des mamans.
- Organisation de 3 sessions « Ado Form » (2025–2026) à Cirey-sur-Vezouze, Virecourt et Lunéville.
 - Gratuité des transports possible pour les enfants des secteurs Lunéville, CCPS et CC3M. Contractualisation des modalités avec les partenaires.
 - Promotion du dispositif sur notre territoire.

FA 12 – Dynamiser la santé des salariés - Tournoi des entreprises de tennis de table

- Participation à l'édition de janvier 2025 du tournoi, avec sensibilisation à la santé globale : mentale et physique.
- Demande de financement déposée auprès de la Région Grand Est (8 000 €) – en attente de réponse.

FA 13 – Mobilisation dépistage du cancer du sein

- Préparation des partenariats et des accords de collaboration
- Mobilisation des sage-femmes et réunion de lancement le 11 septembre 2025.
- Organisation d'ateliers « Les rencontres féminines » :
 - 16 septembre – Einville-au-Jard
 - 29 septembre – Lunéville (CCAS)
 - 30 septembre – Blainville-sur-l'Eau
 - 16 octobre – Damelevières
- Campagne de communication de promotion des ateliers en lien avec les partenaires locaux.

FA 14 – Promotion d'une alimentation favorable à la santé

- Les locaux étant non conformes aux normes ERP et le dossier ne pouvant être déposé en commission de sécurité, l'ouverture de l'épicerie solidaire a été retardée. Ces difficultés techniques ont provoqué des tensions financières pour l'association et à la démission de la présidente, ont fortement freiné l'avancée du projet.
- Une réflexion a été engagée pour développer des ateliers d'alimentation itinérants.

FA 16 – Prévention de la souffrance liée au travail et promotion de la santé mentale auprès des employeurs

- Participation au congrès de l'Association Lunéilloise Santé Médecins du Travail (ALSMT) le 17 juin.
- Élaboration d'une plaquette de communication pour promouvoir le réseau CLSM et mobiliser les employeurs du territoire.
- Expérimentations en préparation à la MHB et au sein des chantiers d'insertion du territoire.
- Renforcement de la collaboration et réflexion en cours sur la mise en place d'un parcours entre le service de prévention du CPN, l'ALSMT et les acteurs du réseau CLSM du Pays du Lunéillois.

FA 17 – Semaines d'information sur la santé mentale

- Thématique 2025 : réparer le lien social
Réalisation d'un micro-trottoir
- Mise en œuvre de 9 actions menées sur le territoire avec plus de 800 participants.

FA 18 – Environnement favorable à la santé mentale

- Organisation de la formation « Nuisibles » de 3 heures, le 16 décembre, à destination des ambassadeurs et référents du territoire.
- Création d'une mallette pédagogique « Nuisibles » destinée aux membres du groupe ressource, permettant de sensibiliser leurs équipes via des outils ludiques et la gamification.

FA 19 – Programme NUT&S (nouvelle fiche intégrée en 2025).

- Présentation aux acteurs du territoire :
 - 6 mai à Gerbéviller
 - 16 mai matin à Cirey
 - 16 mai après-midi à Bénaménil
- Concertation avec la PMI pour validation des messages.
- Inscriptions ouvertes (effectifs non encore communiqués).

2. Orientations et perspectives pour 2026

L'année 2026 s'inscrira dans la continuité du travail engagé depuis la mise en œuvre du CLS. Le lancement des plans d'actions - en 2025 - s'est déroulé dans de bonnes conditions et marque une nouvelle étape : celle de la concrétisation des projets à travers des actions coordonnées et tangibles.

FA 1 – Guichet unique de santé numérique du Pays du Lunévellois

Le site internet, livré fin 2025, fera l'objet d'une amélioration ergonomique au cours des 2 premiers trimestres et d'une campagne de communication grand public dès septembre 2026 afin d'en renforcer la visibilité.

- Amélioration du site après phase de test utilisateurs : 400 €
 - Hébergement et nom de domaine : 175 €
 - Campagne de communication – affichage abris bus : 750 €
 - Campagne de communication - objets publicitaires : 2 400 €
- Budget : 3 725 €

FA 2 – Interconnaissance et réseau entre professionnels

L'ARS souhaite que le portage soit assuré par les CPTS. Des échanges sont en cours et les modalités restent à définir avec les partenaires afin de renforcer le maillage entre les acteurs de santé, les structures médico-sociales et les associations.

→ Sans budget

FA 3 – Promouvoir des accompagnements des personnes ayant une autonomie différente

Volet 1 : Congrès territorial sur la perte d'autonomie et le handicap

Organisation de 2 temps forts : Objectif : renforcer la coordination des acteurs et valoriser les actions en faveur de l'autonomie et de l'inclusion.

- Forum grand public avec stands et initiatives inspirantes locales ou extérieures autour de l'inclusion.
 - Soirée élus avec dîner d'échanges et table ronde sur le rôle des collectivités dans l'inclusion.
- Budget : 6 000 € part du Pays du Lunévellois 2 500 €

Volet 2 : Stage de sensibilisation au handicap

- Mise en œuvre de la demi-journée d'accueil, des 2 journées d'immersion et de la demi-journée de restitution prévues les 28, 29 et 30 avril 2026.
- Évaluation du dispositif et ajustements en vue de la préparation de la 2ème édition, avec une possible ouverture à de nouvelles filières de formation, notamment aide-soignant et/ou auxiliaire de puériculture (en réflexion).
→ Sans budget

Mise en place d'actions partenariales visant à encourager l'installation de nouveaux professionnels de santé et à faire découvrir la diversité des modalités d'exercice sur le territoire.

FA 4 – Journée de découverte du territoire - attractivité

- La 2^e et 3^e édition de la journée découverte du territoire sont déjà prévues. 2^e édition en préparation (date à définir pour début 2026).
Visites prévues : Maison de santé d'Einville-au-Jard et de la MHB.
→ **Sans budget**

FA 5 – Coordination, animation et évaluation du CLS

Suivi régulier, évaluation des actions et animation du partenariat local.

→ **Budget : 49 000 € dont 12 500 € de financement de l'ARS**

FA 6 – Alternatives face à la pénurie de professionnels de santé

2 campagnes d'affichage abris-bus pour sensibiliser promouvoir des alternatives.

→ **Budget : 1 500 €**

FA 7 – Offre mobilité pour répondre aux besoins de santé

Poursuite du transport solidaire, coordination des horaires de navettes et extension du dispositif expérimental.

→ **Sans budget**

FA 8 – Solutions itinérantes de santé – « Mo'bilan Santé »

Livraison du camion prévue en mars 2026 et déploiement progressif sur le territoire.

Accompagnement du porteur

→ **Sans budget**

FA 9 – Développer l'accompagnement à la parentalité

L'enjeu de ce projet est de favoriser le décloisonnement du champ de la santé et de proposer des formes alternatives aux formats traditionnels tels que les forums ou conférences de parentalité. Afin de rendre les ressources en matière de parentalité accessibles au plus grand nombre, nous souhaitons encourager les acteurs engagés dans les CTG des inter-communalités à investir des événements grand public déjà identifiés localement et à y créer des espaces attractifs dédiés aux enfants, permettant ainsi de délivrer des informations aux parents.

→ **Budget : 2 600 €**

FA 10 – Accompagnement des enfants au développement différent

Volet 1 : Renforcer les connaissances des professionnels

- Recensement des volontés, des possibilités et des besoins des professionnels du territoire puis recensement des formations adaptée.
- Promotion et communication sur un catalogue d'offre de formation.
→ **Sans budget**

Volet 2 : Offre de répit à destination des aidants des enfants au développement différent

Il s'agit de structurer un réseau d'acteurs du territoire pouvant contribuer à l'offre de répit. Il convient également d'identifier leurs besoins, par exemple en matière de formation ou d'outils. Des ateliers pourront ensuite être proposés aux partenaires en lien avec le Fab Lab itinérant de l'association JB Thiery. Il sera nécessaire de participer à la diffusion des outils de communiquer de la plateforme de répit du département et notamment sur le numéro unique.

→ **Sans budget**

FA 11 – Activité physique au quotidien

Nous continuerons à diffuser les outils de communication des trois dispositifs, tout en travaillant en amont pour en améliorer l'accessibilité.

→ **Sans budget**

FA 12 – Tournoi des entreprises – Dynamiser la santé

Participation à la prochaine édition du tournoi en janvier 2026.

Le projet consiste à mettre à disposition, auprès d'une dizaine d'entreprises du territoire, des tables de ping-pong pour encourager la pratique d'une activité physique régulière. Les entreprises volontaires s'inscriront ainsi dans une démarche de promotion de la santé auprès de leurs salariés. Une participation financière des entreprises dont la forme reste à étudier.

Après une analyse des caractéristiques et des besoins des participants, des acteurs de prévention interviendront pour les sensibiliser aux déterminants de santé dans un cadre convivial et informel.

→ Budget prévisionnel : 8 000 €

Autofinancement du porteur 500 € et **autres financements 3 500 €**

FA 13 – Mobilisation dépistage du cancer du sein

Renouvellement des ateliers « Rencontres féminines » sur de nouvelles communes.

Action réalisée avec l'action de professionnels de santé (sage-femmes, ...) et la mise à disposition de moyens de transports pour les personnes.

→ **Budget global : 13 440 € - financement de la CPAM 80% = 10 752 et de la MSA 20% = 2 688€**

FA 14 – Mieux manger pour tous

Report du lancement du projet d'épicerie solidaire et réflexion pour mise en œuvre d'ateliers itinérants d'éducation à l'alimentation. Recherche de bénévoles et formation aux notions de la nutrition. Déclinaison de la fiche action envisagée.

→ **Sans budget**

FA 19 – Programme éducatif santé en milieu scolaire (NUT&S)

Déploiement du programme dans les établissements scolaires en lien avec la PMI.

→ **Sans budget**

FA 16 – Environnement favorable à une bonne santé mentale

Plusieurs partenaires et notamment les bailleurs sociaux ont signalé des difficultés d'accès à certains logements occupés par des personnes présentant des troubles psychiques, rendant impossibles des interventions d'entretien ou de réparation. Pour répondre à cette problématique, la mise en place d'un médiateur pair-aidant est envisagée, afin de favoriser le dialogue. Le groupe de travail contribuera donc aux réflexions du CMP de Lunéville, engagé dans la préparation de l'accueil d'un ou plusieurs médiateurs sur le territoire.

→ **Sans budget**

FA 17 – Semaines d'information sur la santé mentale

Campagne de communication affichage abris bus.

→ **Budget : 750 €**

FA 18 – Prévention de la souffrance au travail et promotion de la santé mentale

Soutien à la formation « Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) » auprès des employeurs, des collectivités et des élus (CNFPT et ADM 54).

→ **Sans budget**

2.2. Synthèse budgétaire prévisionnelle 2026

Coût global : 75 665 € dont 49 000 € pour le poste de coordination
Et 26 665 € pour les actions

Reste à charge pour le PETR (ou recherche de financement) : 30 082 €

SERVICE DE CONSEIL EN ENERGIE POUR LES COLLECTIVITES

I. Contexte et missions du service

Ce service a été mis en place en juin 2020, avec le recrutement d'un **professionnel dédié, mutualisé à l'échelle du Pays du Lunéillois**, pour accompagner la transition énergétique des collectivités locales ayant besoin de soutien dans leurs démarches négaWatt. Après trois années dans le cadre du **Conseil en Energie Partagé** de l'ADEME (CEP) le service se poursuit dans le cadre du réseau des économies de flux (EF) ACTEE et de son programme d'accompagnement CHENE.

L'accompagnement des communes

Un chargé de mission porté par le PETR à disposition de toutes les communes



Conseil en énergie partagé 2020-2023

Economie de flux depuis 2024



> Ingénierie mutualisée sur le thème de l'énergie Sobriété, Efficacité énergétique et EnR

2 niveaux de services

1
(Sans adhésion)



2
(Adhésion 1€/hab./an)

- Informer
 - Orienter
 - Donner un avis
 - Animer
 - Sensibiliser
 - Expliquer
-
- Suivre
 - Analyser
 - Optimiser
 - Conseiller
 - Accompagner
 - Etudier

La particularité de ce service est d'apporter une réponse sur mesure aux sollicitations des élus locaux désireux d'avoir un conseil technique et/ou un accompagnement stratégique et opérationnel des projets liés au patrimoine immobilier et à l'énergie.

Deux niveaux de réponse et d'engagement sont proposés à chaque collectivité

2. Rétrospective 2025 et analyse budgétaire

- Recrutement (remplacement suite au départ du chargé de mission)
- Poursuite du programme d'accompagnement ACTEE Chêne I
- Ouverture de la plateforme ACTEE pour les dépôts d'appels de fonds
- Mise en place des avenants pour la prolongation des conventions d'accompagnement (service CEP) de 7 communes.
- En relation avec 34 communes en 2025 au titre des services de niveau 1 et 2 (12 Services de niveau 1 rendus et accompagnement CEP de 22 communes)
- Mission transversales PETR (participation) : Etude matériaux, Charte artisans de la rénovation, Etude filières locale Bois-Paille.

ACTEE Chêne 1 (2024 → 2026) 9 communes

- 120 242€ d'aides mobilisées (poste conseiller, études, AMO technique, Maîtrise d'œuvre)
- 29 792€ versés aux communes
- 984 000€ d'investissements potentiels

Recettes perçues en 2025 pour le financement du poste :

- FNCCR (ACTEE chêne)	16 223€
- SDE 54 (Convention MDE)	5 730€
- Participation des communes adhérentes (CEP)	12 470€
- Gestion administrative ACTEE	1 079€

3. Contexte et contraintes

- Fin de la convention ACTEE pour le financement du poste d'économie de Flux (juin 2026)
- Elections municipales de 2026 et ralentissement des projets
- Dispositif d'aide à la transition énergétique de la Région (CLIMAXION) suspendu en 2026 pour reprogrammation.
- L'arrêté du 21 février 2025, qui modifie l'arrêté du 21 novembre 2019 fixant le critère de proximité géographique de l'autoconsommation collective (ACC) étendue

4. Perspectives budgétaires

- ACTEE Chêne 6
- Nouveaux élus = nouvelles conventions CEP potentiels et nouvelles volontés
- Pistes de financements complémentaires :
 - > FEDER (objectif spécifique 2.1-046)
 - > FOND VERT (axe I § 2.3.3 « Prestations d'ingénierie »)
 - > ADEME (« aide aux relais »)

5. Orientations stratégiques

- Consolider et développer le socle de communes adhérentes au service CEP
- Préparer les nouvelles mandatures (accueil et communication auprès des nouveaux élus)
- Dans un contexte d'aides financières à la rénovation se réduisant, axer les efforts de sensibilisation et d'accompagnement sur la sobriété (optimisation de l'existant)
- Sur le volet rénovation, l'animation doit s'appuyer sur les projets exemplaires du territoire et les retours d'expérience pour mettre en avant les solutions les plus performantes et les plus durables.
- Sur le volet adaptation, généralisation de l'animation sur le confort d'été avec une priorité sur les écoles.
- Sur le volet ENR, promouvoir l'ACC patrimoniale prioritairement. (L'arrêté du 21 février 2025)

6. Programme d'animations

- Réunion d'information « présentation du service CEP »
- Visite de sites exemplaires pour mise en avant de :
 - Les projets communaux/territoriaux d'énergies renouvelables en ACC
 - La rénovation globale et performante / recours aux biosourcés
- Réunions techniques collectives (webinaire ou présentiel)
 - Sur le confort d'été
 - Piloter de manière « intelligente » ses consommations d'énergie
 - L'autoconsommation collective patrimoniale
- Programmes ACTEE Chêne 1 et 6

PLATE FORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Contexte

I. Contexte général

Le **PETR du Pays du Lunéillois** a engagé la mise en œuvre du **Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)** dans le cadre du **Pacte Territorial France Rénov' 2025-2029**.

Ce dispositif vise à :

- accompagner tous les ménages du territoire dans leurs projets de rénovation énergétique,
- mobiliser les acteurs locaux (collectivités, artisans, banques, opérateurs),
- assurer la coordination des dispositifs d'aides et d'ingénierie existants.

L'année 2025 marque la **phase de lancement opérationnelle** du dispositif, avec la montée en puissance des missions **d'animation, d'information, de conseil et d'accompagnement**.

En 2026, la mise en œuvre du SPRH se poursuit, le PETR du Pays du Lunéillois assure la coordination et l'animation du dispositif à l'échelle intercommunale, avec le soutien de la Région Grand Est, du Département de Meurthe-et-Moselle, de l'Anah et des quatre communautés de communes.

2. Partenariats opérationnels

- **Association Lorraine Énergies Renouvelables (LER)** : opérateur technique des volets animation et conseil, partenaire clé pour la mise en œuvre de l'ECFR.
 - Convention triennale 2025-2027 validée.
 - Avenant précisant les animations pour 2025 (reportages, animations France Services, salons, balades thermiques).
- **Maisons France Services** : appui aux démarches numériques des ménages.
- **ADIL, CAUE, opérateurs OPAH (URBAM, SOLIHA, SPL Habitat)** : relais techniques et juridiques.
- **Région Grand Est et Département 54** : cofinancement des actions et des aides aux travaux.

3. Actions réalisées en 2025

L'année 2025 a marqué le démarrage effectif du **Pacte Territorial France Rénov'**, avec la montée en puissance du guichet unique et la consolidation du réseau de partenaires.

Le **volet accompagnement** s'est concrétisé sur la Communauté de communes du Pays du Sânon.

Volet I – Dynamique territoriale

- Salon de la Maison à Damelevières (CC3M) – 21, 22 et 23 février
- Balade climatique (CCTLB) – 14 juin
- Visite chantier à Azerailles (CCTLB) – samedi 11 octobre
- Réunion France Service (CC3M) – lundi 13 octobre
- Journée de la Précarité (CCVP-CCPS) – mardi 18 novembre
- Création d'un spot vidéo pour promouvoir le SPRH – date à définir

Charte des artisans de la rénovation énergétique : prise de contact avec plusieurs territoires pour avoir leur retour sur la charte qu'ils avaient mis en place sur leur territoire (avec les opportunités et freins qui en ressortent). Mise à jour de l'annuaire des professionnels.

Outil de communication : RCM, l'Est Républicain, sites et réseaux des CC, Ville de Lunéville,...

Volet 2 – Information et conseil

- 600 demandes d'information
- 400 rendez-vous personnalisés
- 70 orientations vers accompagnements techniques

4. Perspectives 2026

La relance de la communication constitue une priorité pour maintenir la visibilité du service et renforcer la notoriété de la marque **France Rénov'** à l'échelle locale.

- Refonte du livret d'information à destination des habitants (graphisme, impression, distribution) → **1 200 € TTC**
- Campagne de communication numérique et presse locale (articles, IntraMuros, réseaux sociaux) → **800 € TTC**
- Réalisation d'une vidéo promotionnelle pour les 4 CC → **400 €**

- Supports visuels et stands partagés lors des événements → **500 € TTC**
→ **Total communication 2026 : 2 900 € TTC**

Animation et sensibilisation du grand public

- Organisation de **4 animations territoriales** (1 par communauté de communes) : réunions publiques, balades thermographiques, visites de chantiers → **600 € TTC**
- Participation à **2 salons de l'habitat ou foires locales** → **400 € TTC**
- Renforcement des animations techniques avec LER (1 supplémentaire par rapport à 2025) → **700 € TTC**
→ **Total animation 2026 : 1 700 € TTC**

TABLEAU DES ANIMATIONS

Nom	En 2 mots	N°	Temps	Sobriété	Efficacité	Renouvelable	Proximité	Citoyenneté	Lycée	Adulte	Tout public	Coopération	Coopération citoyenne	Autres
Arbre du climat	Comprendre les racines du réchauffement climatique	1	2h				X							
Comment réduire sa facture d'électricité ?	Trucs & astuces pour réduire sa facture d'énergie	2	1h-1h30							X				
Programme Ecopousser	Eveiller les jeunes citoyens à la transition écologique	3	2x1h30	X										
Tous éco-citoyens	Sensibiliser les élèves aux usages de l'énergie et aux énergies renouvelables	4	1h30	X										
La face cachée du numérique	Découvrir l'envers du numérique : fabrication, empreinte carbone	5	2x1h30		X	X	X							X
Sobriété Fresque Parfaite	Sensibiliser à la sobriété énergétique et aux écogestes	6	2h30		X	X	X	X						X
Sobriété partagée	Planification territoriale autour de la sobriété énergétique	7	2h					X		X	X			
Vélectricyclette	Sensibiliser à l'énergie nécessaire pour nos usages quotidiens	8	1h							X				
Débranche ton lycée	Projet de réduction des consommations énergétiques du lycée	9	4x2h					X						
Balades Thermographiques	Sensibiliser à la rénovation énergétique et aux économies d'énergie	10	1h							X	X			
Chauffage et énergie dans l'habitat	Identifier les options énergétiques les plus économiques	11	1h30							X				
Atelier : sensibilisation à l'énergie	Identifier les concepts de puissance, énergie et efficacité énergétique	12	1h30							X				
Arnaques et évolution des aides financières	Sensibiliser aux arnaques à la rénovation énergétique	13	1h							X				
Transition énergétique et rénovation des logements	Découvrir les impacts énergétiques, environnementaux du logement et les solutions adaptées	14	1h30							X				
Balades climatiques	Adapter l'habitat et l'équipement public face au changement climatique	15	1h30							X				
Solaire à Rosières-en-Haye	Découvrir un site d'énergie solaire	16	1 journée	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Méthanisation d'Amnéville	Découvrir un site de méthanisation	17	1/2 journée	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Éolien à Igny	Découvrir un site éolien	18	1/2 journée	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
réunion publique : un parc éolien à Vélovent ?	Découvrir les enjeux de développement d'un projet éolien	19	1h30		X									
Bois énergie à la Croisette Découverte	Découvrir un site de bois énergie	20	1/2 journée	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Fizzle	Comprendre les étapes d'un projet d'énergie renouvelable citoyen	21	1 journée							X	X	X	X	X
Les éclairieurs	Projet de classe autour de l'énergie et du changement climatique	22	3x2h30	X										
Energie Mix	Découvrir les enjeux énergétiques actuels	23	3h							X				
Destination TEROS	Organiser le territoire à énergie positive de demain	24	4h											X
Vous vous mettez combien (VVMC)	Quiz sur différents thèmes autour de la transition énergétique	25	1h30								X			
Rénovation environnementale et confort d'été	AdAPTER son logement aux fortes chaleurs	26	1h							X				

Sobriété Efficacité Renouvelable Transversal

Développement partenarial et filière professionnelle

- Organisation de **2 rencontres professionnelles** (« petits déjeuners de l'habitat ») avec les acteurs du bâtiment, banques et notaires → **600 € TTC**
- Révision et diffusion de la **charte partenariale des professionnels** avec intégration des matériaux biosourcés et du bâti ancien → **900 € TTC**
- Ateliers de sensibilisation et de mise en réseau pour favoriser les groupements d'entreprises → **700 € TTC**
→ **Total partenariats 2026 : 2 200 € TTC**

Ingénierie et coordination

- Réunions techniques trimestrielles (COPIL, COTEC, groupes de travail) → **500 € TTC**

Suivi administratif et évaluation des indicateurs SPRH → **700 € TTC**

→ **Total ingénierie et pilotage : 1 200 € TTC**

8. Conclusion

L'année 2026 constitue une **année pivot** de mise en œuvre du Pacte Territorial France Rénov'.

Les orientations budgétaires confirment :

- la **priorité donnée à la massification de la rénovation énergétique**,
- la **mutualisation des moyens d'ingénierie**,
- et la **volonté politique du PETR de structurer une gouvernance territoriale unifiée** autour du Service Public de la Rénovation de l'Habitat.

MOBILITÉ

CONTEXTE

Le PETR, devenu AOM le 1^{er} janvier 2018 perçoit le versement mobilité au taux de 0.6%. Il est rappelé que lors des discussions du transfert de la compétence, le comité de pôle a posé le principe de ne pas faire appel au budget principal dans le cadre de l'exercice de la compétence.

Tableau des recettes du versement transport devenu mobilité depuis la prise de compétence :

Année	Montant	Commentaires
2018	1 406 372 €	Périmètre entier à partir du 1 ^{er} juillet
2019	1 763 225 €	Année de mise à niveau relance de l'URSSAF
2020	1 591 788 €	Crise sanitaire
2021	1 736 292 €	
2022	1 812 858 €	
2023	1 945 674 €	
2024	2 031 684 €	
2025	1 663 678 € (au 30/10)	

Lulu

Bilan 2025

2025 a vu le changement de prestataire dans la gestion du service d'autopartage avec la gestion confiée à AGILAUTO Partage.

140 réservations par mois ont été enregistrées pour 104 conducteurs actifs.

A partir de l'automne 2025, des LULU ont été déployées sur les bourgs centre des autres communautés de communes afin d'optimiser le service.

Perspectives 2026

- Un plan de communication spécifique doit être déployé pour dynamiser le service. Lié au travail de l'Agence EPICEUM dans le cadre du marché de stratégie de Communication.

Plan de communication : 5 000 €

- Nettoyage intérieur /extérieur et entretien courant des 39 véhicules et des stations : 28 700 € TTC
- Réparations : 20000 € TTC
- Révisions annuelles : 19500 € TTC
- Contrôles techniques : 3900 € TTC
- Gestion et supervision LULU : 40000 € TTC
- Assurance : 45000 € TTC

Vélo

Bilan 2025

- Service de location de vélos

Un service de location de vélos à assistance électrique est en œuvre depuis fin 2024. Le parc est à ce jour composé de :

- 15 vélos à assistance électrique louable pour une durée de 3 mois renouvelable une fois
 - 1 vélo cargo longtail (transport d'enfants et de marchandise) pour une durée d'un mois renouvelable une fois
 - 1 remorque pour le transport d'enfants
 - 2 sièges enfants

Fin octobre 2025, le service enregistrait les chiffres de réservation suivants :

- 40 réservations
- 4630 € de recettes

- Acquisition et implantation d'abris-vélos sécurisés

Au printemps 2025, le Pays du Lunévillois a complété son offre mobilité en installant des box à vélos sécurisés sur l'ensemble du territoire aux points de multimodalité (gares, arrêts de bus, aires de covoitage). Le parc de box est composé de :

- 62 places
- 23 emplacements différents répartis sur 15 communes

Fin octobre 2025, le service enregistrait les chiffres de réservation suivants :

- 55 personnes inscrites
 - Une centaine d'utilisations
- Halte-repos le long de la véloroute la « Voie bleue » V50 :

Le Pays du Lunévillois, en tant que gestionnaire d'un tronçon de 5 km de la voie bleue, a réalisé une halte-repos pour les cyclistes à Crévéchamps. Les travaux ont été effectués par STV pour un montant de 35 450 €HT dont 7 090 € d'aide de la Région Grand Est.

Perspectives 2026

- Savoir Rouler à Vélo

Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) est un dispositif d'Etat instauré en 2018, visant à donner aux enfants de 6 à 11 ans les clefs pour circuler à vélo en autonomie et en sécurité pour leur entrée au collège.

Ce dispositif, en place depuis 2020 sur le territoire de la CCTLB, a été étendu à l'ensemble du territoire du Pays du Lunéillois. Pour l'année scolaire 2025/2026, 31 classes et 700 élèves de CM2 (et CMI dans certains cas) bénéficieront des interventions du prestataire retenu par marché public et pour un budget de **77 050 € TTC** (3400 € pourront être financés par le dispositif Génération Vélo).

Goodies offert aux enfants (chasubles...) floqués à la nouvelle identité de marque du service mobilité : **5000 € TTC**

- Service de location de vélos

- Commande de 5 à 10 VAE supplémentaire en fonction de la demande et révision des VAE du parc : maximum 30 000 € TTC
- Achat d'un second vélo cargo compte tenu de la demande observée en 2025 : 6000 € TTC
- Achat d'accessoire en lien avec l'augmentation du parc : 700 € TTC
 - Caisses vélo
 - Sièges de rangement
 - Sacoches
- Achat de chasubles floquées à la nouvelle identité de marque du service mobilité : 1000 € TTC
- Achat ou location de vélo adapté pour personnes à mobilité réduite ou autres freins :
 - Type « tricycle » : 5000 €
 - Type « tandem » : 6000 €

Soit un budget prévisionnel de : **48 700 € TTC**

- Halte-cyclistes le long de la V52 à Hénaménil

À l'image de la halte-cyclistes de Crévéchamps, un projet de création d'une halte est en cours sur le territoire de la CC du Pays du Sanon le long de la V52.

Cette aire comprendra à minima :

- Un abri
- Une table et des bancs
- Un panneau d'information

Le montant pour cette aire sera de l'ordre de **42 000 € TTC**.

- Aide financière à l'attention des CC pour la création d'itinéraires cyclables :

Le montant total des investissements cyclables annoncé par le schéma directeur cyclable est de 30 millions d'euros sur 15 ans ce qui représente 2 millions d'euros par an.

Tout comme en 2025, Le Pays du Lunéillois souhaite apporter une aide financière aux communautés de communes réalisant des aménagements cyclables sur le territoire. Pour cela un fond de soutien a été créé et est alimenté de l'ordre de **200 000 € TTC** par an.

Par ailleurs, la signalétique sera soutenue à hauteur de 20% par le PETR du Pays du Lunéillois soit un budget prévisionnel de **20 000 € TTC**.

- Acquisition d'un compteur vélo mobile :

Sur proposition du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle de réaliser un groupement de commande pour l'acquisition de compteurs vélo, le PETR du Pays du Lunéillois s'est positionné pour l'équipement d'un compteur piéton et vélo mobile pour un coût de **3600 € TTC**.

Covoiturage / Autostop / Mobilités solidaires

Bilan 2025 et perspectives 2026 :

- Covoiturage

La convention avec Mobicoop arrive à son terme au 31/12/2025 et ne sera pas renouvelée.

Une campagne d'incitation au covoiturage pourra être menée au cours de l'année 2026 avec un autre prestataire pour un **budget prévisionnel de 5 000 € TTC**.

- Expérimentation d'un service de mobilité solidaire

Tous les outils de fonctionnement du nouveau service sont mis en place y compris la tarification.

Le recrutement des bénévoles et la communication du service sont lancés dès décembre 2025 et va être poursuivi sur l'année 2026.

Le reste à charge du défraiement des conducteurs est estimé à **7000 €** pour le PETR.

Une campagne de communication doit être mise en place pour un **budget estimé de 5 000 € TTC**.

Aires de covoiturage

Perspectives 2026

- Etude de pertinence du réseau d'aires de covoiturage et amélioration.
- Pose de panneaux sur place et d'indication depuis la route.
- Par ailleurs, en fonction des besoins, l'amélioration des aires de covoiturage pourra être envisagée. De même, la réflexion d'extension de l'aire de Chaudfontaine pourra être entamée.

Bornes de recharge électriques

Bilan 2025

A son échelle, le Pays est propriétaire de 10 bornes de recharge, réparties sur les diverses CC. Depuis l'automne 2021, le Pays a intégré le groupement de commande d'électricité porté par la Métropole du Grand Nancy.

Le marché du groupement de commande de supervision des bornes, coordonné par le SDE54, qui a pris effet au 01/01/2023 avec CITEOS a été reconduit.

- 6 réparations de bornes
- Une recherche par Citéos et Cogélun d'un meilleur réseau de télécommunication a été réalisé pour permettre aux bornes de capter les signaux d'identification afin d'assurer un accès optimal à toute personne souhaitant se connecter sur les bornes.

Perspectives 2026

Les stations de recharge rentrent dans leur cinquième année de fonctionnement et un certain nombre de composants électroniques vont être à remplacer (pare-foudre, dalles tactiles, mise à jour informatique du logiciel).

Budget prévisionnel : 20 000 € HT

Transport à la demande LunéTad

Perspectives 2026

Renouvellement du marché :

Le service de transport à la demande LunéTad a été lancé en mai 2023 à l'issue d'un marché public passé pour 4 ans. Une étude devra être lancée en 2026 afin de dresser un bilan du service et inventer le prochain service de transport à la demande qui démarrera en milieu d'année 2027.

Assistance maîtrise d'ouvrage estimée : 15 000 € TTC

Transport urbain Lunéo

Bilan 2025

- Au 01/10/2025, le transport urbain a permis à 61 379 usagers de se déplacer soit – 2,8% par rapport à 2024.
- Actions de communication : La rentrée du transport public, chasse aux trésors, Halloween collecte de jouets de Noël au profit du Secours Populaire qui ont permis une meilleure activité des sites internet Lunéo et Pysae.
- La nouvelle DSP qui prendra effet au 01/01/2026, a été attribuée à la société TRANSDEV.

Perspectives 2026

25 ans du service urbain ! → Report de la fête des 25 ans en 2026 avec le renouvellement de la DSP.
Suivi et communication autour du nouveau service de transport urbain.

L'agence de mobilité est peu visible à son emplacement actuel. L'opportunité d'in local libre place Sémard à Lunéville permet d'envisager d'acquérir ce local et de déménager l'agence.

Coût du service urbain : **984 303 €** pour l'année 2026.

Coût de l'acquisition d'un bâtiment pour création d'une Maison de la mobilité : **45 000 €**
Coût des travaux : **30 000 €**

Pôle d'échanges multimodaux

Bilan 2025

Igney/Avricourt

Le diagnostic et l'esquisse ont été finalisés par les bureaux d'études et validés. Les négociations sont quasi terminées avec SNCF immobilier pour la mise à disposition des terrains.

Les appels d'offres pour les travaux ont été lancés à l'automne 2025.

Perspectives 2026

Igney/Avricourt

Le lancement des travaux va démarrer pour février 2026.

Coût des travaux : estimation : **1 157 500 €**

Autofinancement envisagé : 41,43 %

Animation / Communication

Bilan 2025

- Démarrage à l'automne d'une mission de conception d'une stratégie de communication concernant l'intégralité de l'offre mobilité avec l'agence de communication Epiceum (Montreuil)

Perspectives 2026

- Passation d'un marché public pour la conception d'outils numériques mobilité issus de la mission de conception d'une stratégie de communication : **50 000 € TTC**
- Modification des visuels pour donner suite à la création de la marque mobilité et de la charte graphique : réimpression guides, flocage Lulu, affiches, autocollants, goodies, ...
- Campagne de communication nouvelle marque mobilité (Inauguration, flocage...)

Budget prévu : **30 000 €**

- Renouvellement Participation à l'édition 2026 du défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » : **2300€ dont 1300 € d'adhésion + 1000 € de dépenses annexes** (goodies, animations, ...)
- Projet MOBIDEEP : La réalité augmentée en faveur de la mobilité

- Mobideep est une start-up proposant des applications de jeux sur la mobilité en réalité augmentée. L'objectif de ces « serious game » est de proposer un dispositif de formation immersif et interactif dédié à la mobilité inclusive ayant comme objectif de :

- Permettre la découverte et lever les inhibitions liées à la peur de l'inconnu ;
- Renforcer l'autonomie de la personne dans sa capacité de choix et ses pratiques de mobilité (et de non-mobilité) ;
- Engager la personne dans une cumulation des expériences de mobilité et la consolidation des apprentissages.

Le PETR du Pays du Lunévillois souhaite expérimenter ce dispositif afin de désinhiber les peurs d'une partie des habitants et encourager l'usage des services de transport déployés sur le territoire.

Pour réaliser l'expérimentation auprès de trois structures du territoire (Mission locale, collège de Cirey sur Vezouze et lycée professionnel Boutet de Monvel), il convient de s'équiper de licences et de casques pour un budget d'environ **8 000 € TTC.**

- Tournée d'information à destination des secrétaires de mairie et des partenaires sociaux du territoire
Une tournée avait été faite au printemps/été 2023 au moment du lancement du nouveau service de transport à la demande LunéTad. Une nouvelle édition a été sollicitée par les secrétaires de mairies et les partenaires sociaux en privilégiant des événements déjà existants tels que les journées organisées par la trésorerie par exemple.

Investissements 2026

- Logiciel de création graphique : **1500 € TTC**
- Achat appareil photo/caméra destiné à la création de contenu : **2000 € TTC**

Plan de mobilité simplifié

Le plan de mobilité simplifié, qui intègre l'ancien plan de mobilité rurale, est un outil souple que les AOM situées hors des grandes agglomérations peuvent utiliser pour **innover, fédérer, concerter et créer des synergies** entre la politique de mobilité et les autres politiques publiques (urbanisme, environnement, santé ou politique sociale...).

La dernière étude mobilité réalisée à l'échelle du PETR par le bureau d'études TTK date de 2017.

Aussi, il est proposé de réaliser en 2026 un plan de mobilité simplifié ayant les objectifs suivants :

- Analyser et évaluer les services mobilité mis en œuvre sur le PETR
- Proposer des pistes d'actions d'amélioration des services en place
- Proposer des pistes de nouveaux services mobilité à déployer le cas échéant

Coût prévisionnel de l'étude : **20 000 € TTC**

Plan de mobilité entreprises (PDM)

Bilan 2025

Enjeux et les actions mises en place dans le cadre de l'accompagnement des Plans de Mobilité Employeurs (PDME) sur notre territoire.

Les constats montrent une forte dépendance à la voiture, ce qui rend nécessaire le développement d'alternatives comme le vélo, le covoiturage, les transports en commun, l'autopartage ou le télétravail. L'exemplarité des entreprises joue un rôle important, car les pratiques mises en place au travail se diffusent dans la sphère privée. La réussite de ces plans repose également sur la concertation avec les salariés, les CSE, les directions et les relais internes.

La méthodologie d'un PDME se construit autour de cinq étapes :

1. Cadrage : périmètre, équipe projet, gouvernance.
2. Diagnostic : enquête salariés, analyse accessibilité, état des lieux.
3. Concertation : ateliers participatifs, identification des freins/leviers, plan d'actions adapté.
4. Animation : communication ciblée, ambassadeurs internes, actions concrètes (parking vélo, covoiturage ponctuel).
5. Évaluation : suivi régulier et ajustements.

Sur le plan territorial, nous mettons en place une stratégie en lien avec Nicolas BAUER de l'agence de développement SCALEN. Cette stratégie se traduirait par des événements de mobilisation (petits-déjeuners vélo, sensibilisation au Forfait Mobilité Durable) et un accompagnement ciblé des entreprises selon leur profil :

- Entreprises nous ayant contactés : OPH Lunéville, Confort Habitat
- Profiter de l'opportunité du changement de site d'une entreprise pour l'accompagner (ex. Mission Locale).
- Au moins une entreprise accompagnée par communauté de communes (ex. Sanders – CCPS ; Chimirec – CCVP ; la communauté de communes – CC3M).